



PHILOSOPHIE DES SOINS INFIRMIERS DE L'HOPITAL CANTONAL DE FRIBOURG

Le personnel du Service des soins infirmiers bénéficie, dans les limites budgétaires et économiques, de moyens mis à sa disposition pour que la philosophie des soins puisse se réaliser. Ces moyens sont, entre autres :

- ✓ une dotation quantitative et qualitative qui permette de répondre aux besoins des personnes soignées
- ✓ un perfectionnement professionnel adapté aux attentes de l'Institution et des personnes
- ✓ un terrain favorable pour que des recherches soient entreprises en vue d'améliorer la qualité des soins



Le personnel soignant :

- ⇒ accomplit son activité selon les descriptions des compétences de sa fonction
- ⇒ tient compte des besoins, des ressources et de l'environnement familial et social des personnes soignées
- ⇒ situe la personne soignée au centre de tous les soins



La personne soignée se sent en sécurité car le personnel soignant porte attention à sa personne et lui prodigue des soins individualisés



Le personnel soignant

- ⇒ favorise un esprit d'équipe dans son secteur de travail et collabore avec les autres services de l'Hôpital, en étant conscient que la fonction de chacun n'est efficace que dans la mesure où elle est complémentaire aux autres
- ⇒ prend conscience des besoins d'encadrement et d'intégration de tout nouveau collaborateur et du personnel en formation et y répond en personnalisant son enseignement
- ⇒ participe aux recherches entreprises dans l'Hôpital en vue d'améliorer la qualité des soins



La personne soignée perçoit chez les soignants une ambiance constructive, ainsi qu'un dynamisme favorable à l'administration de soins infirmiers de qualité

Toute personne, entrant à l'Hôpital cantonal pour recevoir des soins, bénéficie d'un accueil adapté à son état et se sent respectée par le personnel soignant et ceci quels que soient son âge, son état physique et psychique, son origine, sa culture, ses convictions, sa personnalité, ses valeurs.

CAHIER DES CHARGES

Profil de l'ASSC (assistant-e en soins et santé communautaire)

(titulaire d'un certificat fédéral de capacité = CFC)

- Gère de manière responsable les exigences posées par des soins dans un contexte limité et prévisible.
- Est capable d'identifier les changements dans les situations de soins, de les comprendre et d'agir en conséquence, dans la limite de son champ de compétences.
- Exerce son activité en étroite collaboration et sous la responsabilité du personnel infirmier diplômé.
- Se conforme aux normes, aux règles et aux consignes de l'Institution, dans le respect de l'autre.

Titulaire : Nom :Prénom

Lieu d'exercice : Hôpital cantonal, clinique / secteur unité :

Supérieur hiérarchique : le-la responsable de l'unité
En son absence, le personnel infirmier diplômé de l'unité.

Relations fonctionnelles : le corps médical et tous les acteurs en contact avec l'unité de soins

DESCRIPTION DES COMPETENCES

Spécifiques à l'exercice professionnel à l'Hôpital cantonal

En principe, les compétences évaluées à C (partiellement remplies) ou à D (pas suffisamment remplies) doivent faire l'objet, ultérieurement, d'une nouvelle évaluation

Après entretien de qualification

A = totalement remplies

B = en majorité remplies

C = partiellement remplies

D = pas suffisamment remplies

1. <i>En relation avec les personnes soignées</i>	A	B	C	D
1.1. Montre de l'intérêt pour les personnes soignées et les accepte avec leur propre système de valeur.				
1.2. Etablit des relations adaptées, empreintes de respect et de professionnalisme avec les personnes soignées et leurs proches. Sait garder la distance professionnelle nécessaire pour entretenir les relations et savoir aussi y mettre un terme.				
1.3. Agit en fonction des besoins des personnes soignées.				
1.4. Respecte les normes éthiques en matière de secret professionnel et de secret de fonction.				
1.5. Observe les situations de soins des patients qui lui sont confiés, ainsi que les changements qui interviennent et informe le personnel diplômé chaque fois que nécessaire.				
Commentaires éventuels :				
2. <i>En relation avec l'équipe soignante interdisciplinaire et avec l'organisation du travail</i>	A	B	C	D
2.1. Collabore de manière constructive avec les membres de l'équipe et les services annexes.				
2.2. Assure une bonne communication écrite et orale entre les membres de l'équipe interdisciplinaire.				
2.3. Prend des initiatives se rapportant à l'organisation du travail, en connaissant son domaine de compétences et ne le dépasse pas.				
2.4. Gère son stress dans les situations de soins difficiles et/ou demande l'aide nécessaire à l'équipe pour y parvenir.				
2.5. Utilise le matériel et les ressources à disposition de manière économique et écologique.				
2.6. Planifie, documente et organise son travail, de façon efficace.				
Commentaires éventuels :				

En principe, les compétences évaluées à C (partiellement remplies) ou à D (pas suffisamment remplies) doivent faire l'objet, ultérieurement, d'une nouvelle évaluation

Après entretien de qualification
A = totalement remplies
B = en majorité remplies
C = partiellement remplies
D = pas suffisamment remplies

3. En relation avec les prestations de soins et d'assistance				
	A	B	C	D
3.1. Soutient ou supplée, de manière autonome, les personnes soignées dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, en tenant compte de leur environnement.				
3.2. Tient compte des habitudes des personnes soignées et les encourage à l'autonomie, en évitant des sources de danger.				
3.3. Perçoit le potentiel de santé et les ressources des personnes soignées et les encourage à les développer.				
3.4. Applique des mesures de promotion de la santé, de qualité de vie et favorise les mesures de prévention des maladies auprès des personnes soignées.				
3.5. Avec l'équipe soignante, participe à l'accompagnement des personnes soignées et de leur entourage en apportant soutien et réconfort, dans toutes situations, également en cas de crise ou de fin de vie.				
3.6. Conseille les personnes soignées en matière d'alimentation, à un niveau simple et concret.				
Commentaires éventuels :				
4. En relation avec les actes médico-délégués et l'application des techniques de soins				
	A	B	C	D
4.1. Administre avec maîtrise les soins délégués par le personnel diplômé en respectant la sécurité, l'efficacité, le confort et l'économie.				
4.2. Dans l'administration des soins thérapeutiques ou de la réadaptation, ne dépasse pas son niveau de compétence. En cas de doute ou d'interrogation sur les techniques de soins relevant de sa compétence, s'appuie systématiquement sur les documents mis à disposition dans le classeur des descriptions de fonctions : " <i>Techniques de soins et catégories professionnelles</i> " et " <i>Carnet des technologies et techniques de soins</i> ".				
4.3. En administrant les soins, respecte l'asepsie et les principes de prévention des infections nosocomiales. Applique les précautions standard édictées par l'Unité de prévention et de contrôle de l'infection.				
4.4. Prépare avec exactitude, en effectuant les contrôles de rigueur, les médicaments prescrits, qu'elle (ou qu'il) administre par voie orale, parentérale ou par une autre voie.				
4.5. Connaît les actions et les effets indésirables possibles des médicaments administrés.				
4.6. Contrôle, avec précision, les divers paramètres ou mesures effectués dans l'unité de soins. Communique les résultats au personnel diplômé, particulièrement s'ils sont pathologiques.				
4.7. Reconnaît les situations d'urgence, prend les mesures de premier secours nécessaires et fait de suite appel à l'équipe.				
Commentaires éventuels :				

En principe, les compétences évaluées à <u>C</u> (partiellement remplies) ou à <u>D</u> (pas suffisamment remplies) doivent faire l'objet, ultérieurement, d'une nouvelle évaluation		Après entretien de qualification A = totalement remplies B = en majorité remplies C = partiellement remplies D = pas suffisamment remplies			
5. En relation avec la logistique et l'administration		A	B	C	D
5.1. Effectue des travaux administratifs simples (par exemple commandes diverses)					
5.2. Utilise de façon correcte les outils informatiques à disposition dans l'unité, en respectant les directives en vigueur.					
5.3. En collaboration avec l'équipe, gère les réserves de matériel de soins, les médicaments, le matériel de bureau, selon les prescriptions en vigueur dans le service.					
5.4. En collaboration avec l'équipe, entretient, nettoie les appareils de soins et le mobilier et les tient prêts à l'emploi.					
Commentaires éventuels :					
6. En relation avec l'encadrement du personnel en formation et des nouveaux collaborateurs		A	B	C	D
6.1. Accompagne, à son niveau de compétence, les nouveaux collaborateurs dans leur phase d'intégration.					
6.2. Encadre les apprenants ASSC et les accompagne dans leur découverte de la profession.					
Commentaires éventuels :					
7. En relation avec sa participation aux démarches qualité entreprises dans l'Hôpital		A	B	C	D
7.1. Avec les autres membres de l'équipe, se pose des questions sur la qualité des soins dans son unité.					
7.2. Est à l'écoute des satisfactions ou des insatisfactions exprimées par les personnes soignées et, avec l'équipe, cherche à améliorer ce qui peut l'être.					
7.3. Prend connaissance des résultats des enquêtes de satisfaction des patients organisées par l'Hôpital et intègre dans sa pratique les résultats obtenus, afin d'améliorer la qualité des soins.					
Commentaires éventuels :					
8. En relation avec son développement professionnel		A	B	C	D
8.1. Fait preuve d'esprit d'ouverture et d'un dynamisme constructif. Applique les décisions prises en équipe.					
8.2. Actualise régulièrement ses connaissances par le suivi de cours offerts intra ou extra muros ou par d'autres actions de formation permanente.					
8.3. Après préparation individuelle, participe activement à son entretien de qualification, en cherchant les meilleurs moyens pour que les compétences définies pour sa fonction soient remplies au mieux. Au besoin, définit, d'un commun accord avec son-sa supérieur-e hiérarchique, de nouveaux objectifs personnels.					
Commentaires éventuels :					